

# GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARRAISANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du sousigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau de Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'administration de ce journal doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



ANNONCES :

Première insertion..... 10 centins par ligne  
Deuxième insertion, etc.... 3 centins par ligne

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

MM. J. B. Rolland & Fils, libraires à Montréal  
M. J. A. Langlais, libraire à St-Roch de Québec  
ont bien voulu se charger de l'agence de la "Gazette des Campagnes."

ABONNEMENT : }  
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT }  
\$1 PAR AN }

## SOMMAIRE.

*Revue de la Semaine*: Cause de béatification et de canonisation de Mgr François de Laval, premier évêque du Canada.—La vie de famille; l'économie; ce qu'est l'honneur. Grande exposition des produits étrangers à Boston.—Nécrologie: Mgr François Norbert Blanchet, Archevêque d'Orégon.

*Causerie Agricole*: Economie rurale (Suite): Organisation de la culture.—Production et emploi du fumier.

*Sujets divers*: Binage et sarclage des plantes.—Mœurs agricoles (Suite).

*Choses et autres*: Un jour tout particulièrement destiné à la destruction des "mouches à patates."—Déslibération du Conseil d'agriculture, de la province de Québec, tenue à Montréal le 20 juin courant.

*Recettes*: Remède pour guérir les bêtes à cornes de la diarrhée.—Moyen de clarifier le sucre.

EN VENTE AU BUREAU DE LA "GAZETTE DES CAMPAGNES"

"L'élevage du cheval;" des soins à lui donner.—Prix, 20 cts.

"Les veillées canadiennes," traité élémentaire d'agriculture, approuvé par la Société d'agriculture du Bas-Canada, par Frs M. Ossaye.—Prix 25 cts.

"Petit traité sur la culture du tabac," par Ls N. Gauvreau, écrl., N. P., membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec, 2e édition.—Prix, 10 cts.

"Le mouton," traité pratique sur l'élevage des moutons en Canada, par Eugène Casgrain, écrl., arpenteur, membre du Conseil d'agriculture de la province de Québec.—Prix, 15 cts.

"Le vétérinaire pratique" traitant des soins à donner aux chevaux, aux bœufs, aux moutons, aux cochons et à tous les animaux de basse-cour, par E. Hocquart.—Prix 60 cts.

"Instruction élémentaire sur la conduite des arbres fruitiers," greffe, taille, restauration des arbres mal taillés ou épuisés par la vieillesse; culture, récolte et conservation des fruits, par A. DuBreuil.—Prix, 60 cts.

"Lettres sur la vie rurale," par M. Victor de Tracy.—Prix, 60 cts.

## REVUE DE LA SEMAINE

*Cause de béatification et canonisation de Mgr François de Laval, premier évêque du Canada.*—Le 2 mai 1880, une Commission était nommée par S. G. Mgr l'Archevêque de Québec, pour préparer l'introduction à Rome, de la cause de béatification et canonisation de Mgr de Laval.

Ces travaux préliminaires ont été terminés sous la présidence de Mgr l'Archevêque de Québec.

Le dossier qui sera expédié à la S. Congrégation ou des Rites, renferme près de mille pages.

La commission a tenu 93 sessions.

Deux personnes sont venues devant la Commission, attester leur guérison obtenue par Mgr de Laval.

Le récit authentique de trois autres guérisons est introduit dans le dossier; ce récit est attesté par Sa Grandeur Mgr Morneau, évêque de St-Hyacinthe.

Seize témoins ont été interrogés. Ce sont: 1o. Mgr C. F. Gazeau; 2o. M. le Grand Vicair E. Langvin; 3o. Mgr J. Déziel; 4o. le Révd M. Imagé; 5o. le Révd M. H. Verroux; 6o. le Révd M. L. E. Bois, curé de Maskinongé; 7o. le Révd M. A. Nercam, de la Société de St Sulpice; 8o. le Révd M. L. Besudot; 9o. le Révd M. M. Nantel, Supérieur du petit Séminaire de St Thérèse; 10o. le Révd M. E. Gravel, de St Hyacinthe; 11o. l'honorable M. G. Oainet; 12o. l'honorable M. P. J. O. Chauveau; 13o l'honorable juge A. B. Routhier; 14o. la Révde Sœur St Marie, des Ursulines; 15o. la Révde Sœur St Henri, de l'Hôtel Dieu; 16o. la Révde Sœur St Alphonse, de la Congrégation de Notre-Dame.

Les membres de la commission ont été juges, députés et juges adjoints: MM. C. E. Legaré, V. G., M. E. Méthot, P. Roussel, A. Papineau, O. Mathieu et H. Gouin.

Postulatores: M. T. E. Hamel, V. G., et M. J. C. Laflamme.

Promoteurs fiscaux: MM. E. Bonneau et G. Fraser;